



Spécialiste de droit international privé et de droit de l'arbitrage international, Lilian Larribère est Maître de conférences à l'École de droit de la Sorbonne (Paris 1). Il a soutenu en 2021 une thèse de doctorat intitulée *La réglementation de la convention d'arbitrage international – Étude critique et comparative en droits français et américain*, publiée en 2023 à la LGDJ, et tient une chronique semestrielle de droit de l'arbitrage à la *Gazette du Palais*.